



Bonne année 2024



Nouveau bureau de proximité

Beauvais Saint-Lucien : le bureau de proximité déménage

Votre bureau de proximité du quartier Saint-Lucien a déménagé. Il est désormais situé au 9 allée du Rond-Point, dans l'immeuble A, et accessible sur rendez-vous au 03 44 79 50 50. Concernant les anciens locaux du 25 avenue de l'Europe, un bail a été signé avec la Ville de Beauvais qui les met à la disposition de France Victimes 60. L'association va consacrer ce nouvel espace aux rencontres parents-enfants et il ne sera donc pas ouvert au public.



Sapeurs-Pompiers Les sapeurs pompiers en exercices

Le 4 janvier, les sapeurs pompiers ont réalisé des manœuvres au niveau de la tour N, rue du Docteur Magnier, dans le quartier Saint-Lucien. Ils sont ainsi intervenus à plusieurs reprises ce mois-ci, sur la tour N, mais aussi sur les immeubles A à E, sur le quartier, afin de s'exercer. L'OPAC de l'Oise met à leur disposition son patrimoine pour qu'ils s'entraînent afin d'assurer la sécurité des habitants.



Charges locatives Actualisation des provisions

La révision de vos provisions de charges est réalisée sur les deux premiers mois de l'année 2024. Un courrier détaillant les provisions a été envoyé à l'ensemble des locataires des logements concernés. En janvier et février 2024, vous recevez avec votre avis d'échéance, le détail de vos provisions. Les provisions couvrent les dépenses courantes liées à l'occupation du logement, telles que l'entretien des parties communes, l'eau, le chauffage, la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères... Les provisions de l'année 2024 ont pour but de couvrir le montant des charges locatives récupérables de cette même année, afin que le solde de la régularisation des charges faite l'année suivante, en 2025, soit le plus faible possible. L'actualisation des provisions est effectuée à partir de la régularisation des charges 2022, ainsi que des informations en notre possession sur les évolutions des charges et le contexte économique.



Jugement Le bail d'un locataire résilié

Le bail d'un locataire d'Allonne a été résilié sur décision judiciaire du 6 novembre 2023. L'homme ne jouissait pas paisiblement de son logement et avait déjà été condamné pour avoir détruit ou dégradé le véhicule de deux de ses voisins et pour avoir injurié l'un d'entre eux. Dans des courriers recommandés, l'OPAC de l'Oise lui avait demandé de cesser de faire de la mécanique sur sa place de parking, d'arrêter d'agresser, d'insulter et de menacer ses voisins.



Assurance

Assurer votre logement, c'est indispensable

Vous devez assurer votre logement et fournir chaque année une attestation à l'OPAC de l'Oise. Une assurance habitation vous protège vous et vos biens en cas de dommages causés par les autres ou par vous-même, votre conjoint ou vos enfants. Si malheureusement vous êtes confrontés à ce type de situation, votre assurance indemniserait l'office, vos voisins ou vous-même.



Détecteurs de fumée

Pensez à les remplacer

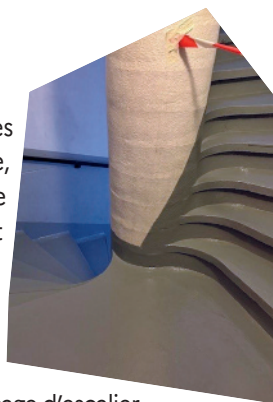
Ce petit appareil peut vous sauver la vie et celle de votre famille en cas de sinistre ! Alors pensez-y et ne tardez pas à remplacer le détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) de votre logement. Les appareils en place, qui étaient valables dix ans, sont aujourd'hui à remplacer. Il vous appartient d'acheter de nouveaux DAAF et de les installer dans votre logement. Ils ne doivent bien entendu pas être installés dans la cuisine mais dans les circulations ou dégagements desservant les chambres. Bon à savoir : ils doivent comporter la mention "NF".



Actions gardiens

Mise en peinture à Beauvais

Coup de neuf dans les parties communes de la tour A 14, dans le quartier Argentine, à Beauvais. En novembre et décembre derniers, Eric Segard, le gardien de cet immeuble de 14 étages, a repeint les grilles, les portes et la cage d'escalier.



Action nettoyage à Villers-sur-Thère

À la résidence seniors de Villers-sur-Thère, une équipe de gardiens a ramassé les feuilles mortes et nettoyé le parking et les allées en novembre dernier.



Le personnel de proximité de l'OPAC de l'Oise toujours mobilisé pour améliorer votre cadre de vie !

Infos travaux



Renseignements : 03 44 79 50 50



Beauvais

Coup de neuf dans la tour A 2

Des parties communes refaites à neuf pour 41 familles ! Depuis décembre dernier, une équipe de l'association d'insertion Élan-CES intervient dans la tour A 2 au 3 avenue Jean Moulin, dans le quartier Argentine.

Au programme des travaux : la remise en état des cages d'escalier et des paliers. Programmée jusqu'en février, cette opération est financée par l'OPAC de l'Oise avec le soutien de l'État, du Conseil départemental de l'Oise et de la Ville de Beauvais.

